

RAPPORT DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
à l'Assemblée générale

Jacques-Alain Miller

Paris, le 14 juillet 1994

*Au cours des événements,
Tout deviendra clair
"Im Laufe der Begebenheiten wird,
alles klar werden."
Nestroy**

Depuis notre dernière réunion, celle de Caracas il y a deux ans, l'AMP s'en est tenue dans la plupart des pays à une attitude empreinte de la plus grande discrétion. Elle a commencé doucement à donner des preuves de son existence : son premier Annuaire est paru ; les cotisations annuelles ont été encaissées ; elle a lancé le processus en cours au Brésil ; enfin, elle constitue la référence nécessaire à l'introduction de la passe. Aucune mutation d'envergure n'est à attendre dans les deux prochaines années : il s'agit de persévérer, et de mener à bien les tâches entreprises.

1 - L'intérieur

La jeunesse de l'AMP laisse penser que ses membres n'ont sans doute pas encore une notion tout à fait exacte de ses instances et de son fonctionnement. Il convient d'en dire un mot pour commencer.

Vous voudrez bien vous rappeler que l'AMP est une association de droit français, et qu'elle est enregistrée à Paris depuis le mois de janvier 1992.

Son Assemblée générale se réunit tous les deux ans. La présente réunion est statutairement la première Assemblée. La seconde aura lieu à Buenos Aires en juillet 1996.

À la dispersion des membres devait répondre la concentration de l'exécutif. À cet effet, le pouvoir exécutif, la direction administrative, la responsabilité légale, sont déposés dans le délégué général, élu pour deux ans par l'Assemblée, et assisté par les membres du Bureau.

Enfin, le Conseil de chaque École a son répondant au niveau de l'Association Mondiale dans le Conseil de l'AMP, qui est garant du respect des statuts, et veille à la bonne marche de l'Association.

Jusqu'alors composé des huit signataires du Pacte de Paris, le Conseil de l'AMP subit, à l'occasion de cette Assemblée, l'épreuve de sa première permutation. Comme prévu dans l'article 14 des statuts, la moitié de ses membres sortent : il s'agit, par choix, d'Éric Laurent et de moi-même, et, au sort, de Jorge Chamorro et de Guy Clastres. Demeurent à titre de représentants des Écoles reconnues : pour l'ECF, François Leguil ; pour l'ECFC, Manuel Kizer ; pour l'EEP, Joan Salinas-Rosès ; pour l'EOL, Samuel Basz. Les quatre entrants ayant à être choisis par la Fondation du Champ freudien, sa Présidente a désigné, après consultation du Conseil sortant de l'AMP, Danièle Silvestre, Antonio Di Ciaccia, et Juan-Carlos Indart ; le quatrième sera choisi ultérieurement. Lors de la prochaine permutation qui interviendra dans deux ans, ce sera aux Conseils des Écoles de choisir chacun un entrant.

L'Association repose sur ce tripode : l'Assemblée, le délégué général, le Conseil. S'y ajoutent des Commissions.

Outre la Commission financière et celle des publications, deux Commissions internationales avaient été créées en 1992, dont une seule a fonctionné, celle qui a contribué au rapport d'Éric Laurent. Au fur et à mesure que la nature des tâches de l'AMP s'éclaircira, j'entends créer des Commissions formées de membres de diverses nationalités. Une en particulier se consacrera à suivre le fonctionnement de la passe dans les différentes Écoles. Une autre suivra l'évolution des groupes avec lesquels l'AMP signera des contrats d'association. Il n'est pas exclu que de petites modifications statutaires soient requises pour accompagner cette construction.

Une seule publication est à la charge de l'Association : son Annuaire. " A rose is a rose is a rose ", mais un Annuaire, c'est beaucoup plus qu'un Annuaire. C'est encore plus vrai de celui de l'AMP. Ce premier Annuaire, qui réunit 590 noms, est le symbole d'une reconnaissance mutuelle, conquise de haute lutte sur le marasme imaginaire, sur la peste narcissique, parfois nationaliste, qui infectait nos échanges internationaux. L'AMP doit cet Annuaire à son Secrétaire, Miquel Bassols, qui œuvre à Barcelone avec une admirable constance.

L'Association a besoin d'une autre publication, un bulletin comparable à La Lettre mensuelle de l'ECF et au Caldero de l'EOL, paraissant deux ou trois fois l'an. L'idéal serait de l'éditer en plusieurs langues. Il est un peu tôt à mon sens pour se lancer dans l'entreprise. Le plus simple serait de commencer par publier les textes dans leur langue originale. Je me propose de promouvoir un tel bulletin au cours des deux prochaines années. Son lieu d'édition sera régulièrement permuté. Si l'étude financière est concluante, le premier bulletin sera édité, non par une de nos Écoles, mais par le plus petit des groupes associés à notre effort, celui qui s'active en Australie.

Enfin, pour en terminer avec le fonctionnement interne de l'AMP, j'exprime mes remerciements à Colette Soler pour avoir accepté à ma demande, en dépit de ses occupations, de veiller sur la trésorerie de l'Association, tâche dont elle s'est acquittée avec une sobre efficacité.

2 - L'extérieur

La seconde partie de ce rapport porte sur la projection de l'AMP à l'extérieur d'elle-même, à l'endroit des groupes qui frappent à sa porte, qui attendent de l'Association qu'elle guide et aide leur développement institutionnel.

En fait, la question essentielle est celle de l'École brésilienne.

Le lancement d'Iniciativa-Escola à São Paulo, trois mois après la réunion de Caracas, a rencontré un succès certain, provoquant la dissolution morale des groupes du Champ freudien au Brésil, et l'entrée de la plupart de leurs membres dans les Secteurs d'Iniciativa, qui sont au nombre de cinq, plus une Délégation, et qui sont régis par des statuts voisins. Le volume qui recueille la liste des participants d'Iniciativa compte cinq cent cinquante noms. Un Comité consultatif auprès du délégué général de l'AMP a été constitué ; il a travaillé et pris de l'étoffe ; un vaste programme de Forums s'est déroulé depuis deux ans.

Les circonstances paraissent aujourd'hui favorables pour faire le pas suivant : aller d'Iniciativa-Escola à l'EBP, l'École Brésilienne de Psychanalyse du Champ freudien.

Je compte procéder en deux temps, et distinguer l'École comme multiple et l'École comme une. Dans le processus brésilien, l'École multiple précédera l'École une. Autrement dit, les Sections de l'École seront formées avant l'École elle-même.

Dans les prochains jours, j'indiquerai au Conseil de chaque Secteur d'Iniciativa par quelles voies préparer sa transformation en Section de l'EBP en formation. Une fois achevée la transformation des Secteurs en Sections, il sera temps d'envisager la création de l'École une.

À quel moment de ce processus serons-nous lors des Journées de Rio ? Il est encore trop tôt pour le savoir. Cela dépendra de la célérité que mettront les différents agents du processus dans l'accomplissement des tâches qui leur reviennent. Pour ma part, je compte me rendre dès fin août dans les cinq Secteurs actuellement existants au Brésil, y rencontrer les participants d'Iniciativa, dialoguer avec eux comme avec les responsables, et me réunir avec les membres du Comité Consultatif.

J'ai bon espoir que l'AMP compte une cinquième École lors de la prochaine Assemblée générale. Si elle ne pouvait être créée dans les deux ans qui viennent, l'EBP pourrait toujours l'être au cours même de la prochaine Rencontre internationale.

J'invite votre Assemblée à accorder son approbation à cette politique, que j'ai définie après consultation du Comité d'Iniciativa, et avec l'accord du Conseil de l'AMP. Si le délégué général ne saurait créer aussitôt l'École Brésilienne de Psychanalyse du Champ freudien, il peut fort bien déclarer que l'EBP existe désormais à titre d'École en formation. Cette formation s'achèvera au Brésil, et débouchera sur une création légalement enregistrée à São Paulo.

Aucun développement d'une importance comparable n'est à attendre dans d'autres pays au cours des deux ans qui viennent.

- Australie : à la demande de nos collègues australiens, le Conseil a procédé à la formation du Comité qui sera leur interlocuteur au nom de l'AMP. Ce Comité est actuellement composé de Marie-Hélène Brousse, Pierre-Gilles Guéguen, Jean-Pierre Klotz et Vicente Palomera.

- Québec : un projet d'École du Champ freudien a pris forme sur place ; y sont impliqués les quatre membres québécois de l'AMP. Nous en sommes au stade de la collaboration scientifique, inaugurée par un récent voyage de François Leguil, qui fut couronné d'un plein succès. Un processus de clarification est en marche.

- Le développement de l'AMP en Amérique Latine hispanophone passe par l'élargissement de l'ECFC à la Colombie et à l'Équateur, comme il passe en

Europe par l'expansion des activités de l'EEP, depuis la Grande-Bretagne à l'Europe centrale et orientale. Les contacts que facilite la présence à Paris de nombreux collègues devraient permettre d'avancer concernant la Bolivie, le Chili, la Colombie, Cuba, le Mexique, le Pérou, etc., ainsi que la Russie.

J'ajoute que les contacts existant dans le Champ freudien avec des collègues africains et asiatiques passent pour l'instant par l'EEP.

3 - L'extime

Sous ce titre j'entends évoquer l'implication de l'Association dans l'introduction de la procédure de la passe à l'ECFC, l'EEP et l'EOL.

L'accord est unanime dans l'AMP pour décerner le titre supérieur du gradus analytique par la procédure de la passe, sur le fondement de l'écrit de Jacques Lacan, Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École. Bien entendu, le titre d'AE ne restera ce titre supérieur que pour autant qu'il sera décerné avec authenticité et discernement.

Les différentes Écoles actuellement reconnues par l'AMP en sont à des moments distincts de l'expérience.

L'École de la Cause freudienne a adopté son règlement en mai 1982, et l'expérience y est en cours depuis 1983. L'évaluation de la première séquence de six ans coïncida avec une crise aiguë à la suite de laquelle une cinquantaine de collègues donnèrent successivement leur démission.

L'ECF est vraiment l'École de la passe. En effet, dès avant la création de l'École, ceux qui devaient devenir ses premiers responsables et, à la suite, ses premiers membres, prirent parti "pour la passe", alors que la passe était contestée, rejetée, par une écrasante majorité des ex-membres de l'EFP : on peut en retrouver la trace dans le bulletin Delenda, dont les Journées, organisées en pleine dissolution de l'EFP, portèrent sur "l'expérience de la passe" – permettez-moi de rappeler que Michel Silvestre y joua un rôle distingué.

Les autres Écoles accepteront volontiers de recevoir sur la passe les leçons de l'ECF pour autant que ce seront avant tout des leçons cliniques. Simultanément, on peut d'ores et déjà prévoir que l'introduction de la passe dans d'autres Écoles ne sera pas sans effets de retour sur l'ECF elle-même.

De son côté, l'École de Caracas vient d'adopter son règlement, à l'issue d'un processus institutionnel marqué par une dialectique impeccable entre l'École et l'AMP.

Les premières suggestions faites par le délégué général lors d'une réunion tenue il y a deux ans furent intégrées dans le texte d'un projet élaboré par le Conseil de l'École, et présenté à celui de l'AMP. À la suite de ses observations, le projet fut remis sur le métier à Caracas ; et sa nouvelle élaboration fut, moyennant quelques modifications, approuvée par le Conseil de l'AMP lors de sa réunion de janvier 1994 à Paris. La version finale fut soumise à l'approbation des membres de l'École.

Ce processus exemplaire aura à se répéter avec l'EEP et l'EOL, pour autant que l'AMP a fait dès l'origine le pari d'un gradus unique, commun à ses différentes Écoles. Ce pari n'impose pas un règlement standard, mais suppose l'homologation préalable des projets de règlement par le Conseil de l'Association Mondiale. J'ajoute que ce pari n'est pas gagné d'avance. La différence des langues, la diversité des cultures, la distance géographique, tout travaillera dans le sens de la divergence. Seule l'application d'une volonté permanente s'exerçant en sens contraire pourra faire consister le gradus unique. Si celui-ci s'impose durablement, alors l'AMP deviendra véritablement une École mondiale, par l'orientation donnée à la direction et à la conclusion de la cure. On peut d'ores et déjà prévoir que cette évolution, si elle se produit, n'ira pas sans soubresauts.

Au mois de mars, j'ai émis au nom de l'AMP une note proposant une régulation générale des rapports entre les Écoles quant à la passe. Ces indications ayant reçu un accueil favorable de la part des Conseils des Écoles, reste à attendre maintenant les débuts de l'expérience, qui indiqueront s'il y a lieu de préciser de nouvelles règles, d'instituer de nouvelles instances.

L'EOL vient de discuter, dans les jours précédant la Rencontre du Champ freudien, une première ébauche de règlement. L'EEP, dans son Assemblée générale du 9 juillet, a ouvert à son tour le débat. Chacune pourra bénéficier par le canal de l'AMP des recherches et avancées de l'autre.

Vendredi soir, je réunirai les collègues argentins présents à Paris pour un débat informel sur le règlement de la passe. Je suis disposé à poursuivre le débat avec eux à l'occasion de ma prochaine venue à Buenos Aires pour les Journées de

septembre. De même, en Europe, les Journées nationales du Champ freudien qui se tiendront à Bilbao, puis celles qui auront lieu à Rome, seront l'occasion de tels débats.

*

Je conclus.

L'AMP est un chantier. Les fondations sont assurées. Reste à élever la construction.

À cette fin, je vous demande d'approuver mon rapport d'activité, et de prolonger mon mandat de délégué général pour une nouvelle période de deux ans, soit jusqu'à la prochaine Assemblée générale, qui se tiendra à Buenos Aires.

*

Je ne terminerai pas le premier rapport d'activité de l'AMP sans évoquer le nom de Jacques Lacan.

Il m'est arrivé de parler du désir de Lacan. Ce désir, dans les années 1980 et 81, était parfois véhiculé par le silence. Il n'en était pas pour autant équivoque. Au contraire, la direction qu'il indiquait en était d'autant plus certaine – invariable, impérative. Ce n'était pas le doigt levé du St Jean de Léonard, emblème de l'interprétation. Non, s'il y avait un doigt dans l'histoire, c'était celui de la mort, qui le touchait presque, et qui faisait d'autant plus intense et obstinée la réaffirmation du grand dessein formulé dans l'Acte de fondation du 21 juin 1964 : la reconquête du champ freudien.

Trente ans plus tard, aujourd'hui 14 juillet 1994, reconnaissons sobrement que cette reconquête n'est pas accomplie. Mais nous en tenons avec l'AMP l'un des instruments.